



Syndicat National de l'Enseignement Chrétien

Snec-CFTC

Tour ESSOR
14 rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél. : 01 84 74 14 00

M. le Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : Demande des élus Snec-CFTC au CCMMEP relative aux conditions de correction des copies de philosophie

Pantin, le 17 mai 2021

Monsieur le Ministre,

Les correcteurs de l'épreuve de philosophie ont été informés qu'ils devraient corriger leurs copies de façon dématérialisée.

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur la difficulté pour les collègues concernés à procéder ainsi.

La visualisation sur écran complique le feuilletage des copies et la comparaison des copies entre elles. Elle impose donc une méthode de travail qui ne correspond pas aux habitudes liées au savoir-faire des collègues et qui leur fera perdre beaucoup de temps. La perte de temps sera d'autant plus importante que le nombre de copies attribuées à chaque examinateur est généralement conséquent et peut atteindre la centaine.

Nous vous demandons donc de bien vouloir laisser aux correcteurs la possibilité d'opter pour la correction sur support physique, ce support pouvant résulter de l'impression par leur établissement des copies dématérialisées.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions, M. le Ministre, d'agréer nos respectueuses salutations,

Les élus Snec-CFTC au CCMMEP : Charlotte PETIT
Emmanuel ILTIS
Delphine BOUCHOUX
Marielle SOUVIGNET